

# **Les instances représentatives du personnel**

**Construite à partir de l'expertise de nos consultants, cette formation permet d'acquérir les compétences nécessaires à la mise en place et au bon fonctionnement de l'institution.**

## **Pour qui ?**

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant acquérir une bonne connaissance du fonctionnement des institutions représentatives du personnel.

## **Objectifs**

- Connaître les principes de mise en place et de fonctionnement des différentes instances,
- Comprendre le rôle de chaque instance et les moyens dont elle dispose.

## **Programme**

### **Les différentes formes de représentations salariales dans l'entreprise et leurs missions**

- Les représentants du personnel élus par les salariés
- Les délégués du personnel,
- Le comité d'entreprise,

- Le comité central d'établissement,
- La délégation unique du personnel.
- Les représentants du personnel élus par les membres d'une institution
- Le CHSCT
- Les représentants désignés par un syndicat représentatif.

### **Missions et fonctionnement des instances de représentation du personnel dans l'entreprise**

- La mise en place et le renouvellement de l'institution,
- Durée et cumul des mandats,
- Les réunions
- Réunions mensuelles
- Réunions sur demande
- Les participants aux réunions
- Les registres,
- Les moyens individuels
- Les heures de délégation (heures normales et heures de dépassement),
- Les déplacements.
- Les moyens collectifs
- Le local,
- L'affichage.

### **La négociation sociale et les accords collectifs de travail**

### **Statut et protection des représentants du personnel**

- Crédits d'heures et liberté de déplacement,
- Délits d'entrave,
- Protection contre la résiliation du contrat de travail.

## **Les + de cette formation**

- +Exposés,
- +Exercices pratiques,
- +Echanges,
- +Un support de cours est remis à chaque stagiaire.

**2 jours - 14 heures**  
**690 € HT par participant**

**Nous contacter**  
**02 53 35 51 00**

info@lgpconseil.com

**WWW.LGPconseil.COM**